CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212947** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2025

Raison sociale : FRANCE ENERGIE SOLUTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/10/2025

Capital : 100 000

46 BOULEVARD DU ROI RENE
49100 ANGERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 989 325 931 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041V418

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041V418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 51 68 45 49 **Fax :**

Portable : 0651684549

Responsabilité légale :
ALKHALFIOUI FETAHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : energiesolution.france@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 73 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	3	25/03/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		07/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E212947** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **22/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2025
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/10/2025
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : **989 325 931 00016**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041V418
Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041V418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **FRANCE ENERGIE SOLUTION**

46 BOULEVARD DU ROI RENE
49100 ANGERS

Téléphone : 06 51 68 45 49 **Fax :**
Portable : 0651684549

Site Internet :
E-mail : energiesolution.france@gmail.com

Responsabilité légale :
ALKHALFIOUI FETAHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/03/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/03/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2026
o Isolation des combles perdus	25/03/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.